

Mont-de-Marsan, le 17/06/08

L'Inspectrice d'académie,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale des Landes

à

Mesdames et messieurs les maîtres du premier degré  
en situation de participation obligatoire à la  
2<sup>ème</sup> phase du mouvement – rentrée scolaire 2008/2009

S/c des Inspecteurs de circonscription

**DRH**      **Objet : mouvement départemental des enseignants du premier degré  
2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> phases**

Affaire suivie par  
Corinne LABOUDIGUE

Téléphone  
05 58 05 66 76

Fax  
05 58 75 30 27

Mél :  
Corinne.laboudigue  
@ac-bordeaux.fr

5, avenue  
Antoine Dufau  
BP 389  
40012 Mont de Marsan  
Cedex

Je vous informe que vous n'avez pu être affecté(e) à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase du mouvement. Il vous appartient de participer à la 2<sup>ème</sup> phase, dont la commission administrative paritaire départementale (CAPD) se déroulera le 8 juillet 2008.

A cette fin, vous trouverez la liste des postes à pourvoir sur le site de l'inspection académique des Landes à l'adresse suivante :

<http://landes@ac-bordeaux.fr> rubrique « administration »

Le barème et les conditions d'accès aux différents postes restent les mêmes que pour la première phase (cf circulaire du 8 avril 2008).

Les nominations effectuées lors de cette deuxième phase seront prononcées :

→ à titre définitif : sur les postes déjà publiés pour la 1<sup>ère</sup> phase comme vacants ou susceptibles de le devenir, et si les conditions d'accès requises sont remplies ;

→ à titre provisoire dans les autres cas.

#### **Procédure de participation**

1) Saisie des vœux sur le serveur I-prof (<http://landes.ac-bordeaux.fr/>) 25 vœux maximum - selon la procédure utilisée pour la 1<sup>ère</sup> phase.

2) Dates d'ouverture du serveur pour la saisie des vœux :


du jeudi 19 juin au lundi 23 juin 2008 inclus

Les résultats seront consultables sur le serveur I-prof.

RAPPEL : seul l'arrêté individuel de nomination revêt un caractère officiel.

Si vous restez sans affectation à l'issue de cette 2<sup>ème</sup> phase, vous n'aurez pas à émettre de nouveaux vœux pour les phases suivantes. Vous devez dès cette 2<sup>ème</sup> phase, compléter et retourner la fiche « souhaits d'affectation 3<sup>ème</sup> phase » ci-jointe en annexe pour le lundi 23 juin 2008 à l'inspection académique des Landes - DRH.

Sonia FRANCIUS



**FICHE « SOUHAITS D’AFFECTATION » - 3ème phase**

(à compléter et à retourner pour le lundi 23 juin 2008 – délai de rigueur –  
à l’inspection académique des Landes – DRH -)

Nom : ..... ; Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone ..... ; Télécopie (éventuellement) .....  
adresse mail (éventuellement) .....

Si je n’ai pas obtenu de poste à la 2ème phase du mouvement, je préfère privilégier, si possible :

<input type="checkbox"/>	<u>LOCALITE (S)</u>	<u>avec extension sur un rayon de</u>
-		de ..... km environ
-		de ..... km environ
-		de ..... km environ

ET/OU

<input type="checkbox"/>	<u>ZONES GEOGRAPHIQUES/AXES ROUTIERS</u>	.....
-		.....
-		.....

ET/OU

<input type="checkbox"/>	<u>CIRCONSCRIPTION (S) IEN DE</u>	.....
-		.....
-		.....

Je souhaite enseigner si possible :

- de préférence en élémentaire
- de préférence en maternelle
- indifféremment en élémentaire ou en maternelle
- éventuellement sur un poste de l’enseignement spécialisé

Je privilégie les souhaits :  géographiques  pédagogiques

Remarques complémentaires :

Fait le : .....

Signature :